

PUBLICATION LE 26 novembre 2024

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :  
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Marc FLEURET - Président du Conseil  
départemental

Place de la Victoire et des Alliés  
SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 08 37 63

SIRET 22360001600016

 Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

<b>Objet</b>	<b>Prestation de mise à disposition de fontaines de dégraissage pour atelier de mécanique avec produits adéquats destinés au nettoyage des pièces moteurs des engins et matériels du Département de l'Indre</b>
<b>Référence</b>	PA-2024-139
<b>Type de marché</b>	Services
<b>Mode</b>	Procédure adaptée ouverte
<b>Technique d'achat</b>	Sans objet
<b>Lieu d'exécution principal</b>	DEPARTEMENT DE L'INDRE 36020
<b>Durée</b>	48 mois
<b>Description</b>	Accord-cadre à bons de commande passé avec un seul opérateur économique, sans montant minimum, montant maximum annuel : 25 000 € HT. Accord-cadre passé à compter de sa notification pour un an, reconductible trois fois. Le délai d'intervention et le délai de remplacement ou de réparation sont laissés à l'initiative des candidats sans pouvoir dépasser les délais plafonds fixés à 5 jours ouvrés pour le délai d'intervention d'entretien et à 3 jours ouvrés pour le délai de remplacement ou de réparation.
<b>Code CPV principal</b>	<b>50530000</b> - Services de réparation et d'entretien de machines
<b>Forme</b>	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non
<b>Quantité ou étendue</b>	Valeur estimée hors TVA : 100 000,00 €

**Conditions de participation**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**  
:

**Aptitude à exercer l'activité professionnelle**

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>  
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du  
groupement. (disponible à l'adresse suivante :  
<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des  
informations et documents requis :

Formulaire de candidature

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des  
informations et documents requis :

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux  
services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le  
montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique  
dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et  
l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières  
années.

**Marché réservé :** Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des  
critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

70 % : Prix

25 % : Valeur technique de l'offre

5 % : Performance en matière de protection de l'environnement

**Renseignements**

**Correspondre avec l'Acheteur  
administratifs**

Service des marchés

Tél : 02 54 08 37 52

**Documents**

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil  
d'acheteur : Oui

**Offres**

Remise des offres le **19/12/24 à 17h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

**Dépôt**

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie  
dématérialisée.

Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront  
faire une demande écrite via la plateforme

Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...) :

DGARTPE : tél : 02 54 08 37 52

Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux.

Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours  
après réception de la facture par la collectivité ou son représentant.

Groupement solidaire ou conjoint.

Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres  
du groupement.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 2 cours Bugeaud CS 40410 87011 Limoges Cedex  
Tél : +33 555339155 télécopieur : +33 555339160  
adresse mail : greffe.ta-limoges@juradm.fr  
17870005000010

#### Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)
- Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)
- Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).
- Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).
- Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir
- Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Envoi le 26/11/24 à la publication